SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 mars 2016





Excusée : Florence Jacquemart

Compte administratif 2015 : approuvé

Le compte administratif 2015 a été voté à l'unanimité, ainsi que le Compte de gestion. La séance du 16 mars s'est tenue en présence du percepteur.

Vote des taxes : +2%

Le conseil municipal a voté une augmentation des taxes locales, à +2 % (9 voix pour, 2 voix contre). Cette augmentation, la première depuis plus de deux ans, (à vérifier) et permettra de dégager un peu plus de 800 €, somme qui abondera le budget 2016 et sera notamment consacrée à des investissements por la commune, pour la Salle de rencontres, par exemple.

Les nouveaux taux :

Taxe d'habitation : 8,81 %Foncier bâti : 6,13 %Foncier non bâti : 19,10 %

CFE (ancienne taxe professionnelle): 12,88 %

Budget primitif 2016: approuvé

Le budget primitif 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Il s'établit comme suit : à compléter avec les derniers chiffres

Investissement:

- Recettes:
- Dépenses :

Fonctionnement:

- Recettes:
- Dépenses :

Travaux à la Clairière

Des travaux de sécurité : remplacement des détecteurs de fumée, suite à la nouvelle norme qui s'appliquera en 2017, et aménagement extérieurs d'accessibilité aux personnes handicapés.

Des demandes de subventions seront sollicitées auprès du Conseil départemental Elles sont plafonnées à 10 000 €.